

Le mardi dixième jour d'août mil sept cent soixante un acte
 passé dans le seigneurie de la paroisse de St Julien
 par le sous seigneur de la paroisse de St Julien
 de la paroisse de Beaumont sur Ouche âgé d'environ soixante
 et sept ans lequel s'étant vu malade samedi
 dernier après la mort dudit lieu de St Julien transporté en
 la bergerie ou pend pour enseigne la croix de Dieu ou s'est décedé
 le lendemain après avoir reçu le sacrement de l'extrême unction
 en présence d'Antoine Cousin gendre naturel de Jacques Cousin
 ses enfans le premier de la paroisse de Matouville le second
 de la dite paroisse de Beaumont qui ont signé avec nous
 Antoine Cousin.
 Jacques Cousin
 Le notaire
 Le notaire